



Monsieur PAVAGEAU Christophe
Président du Conseil Local du Groupe Scolaire Lallier
7 ter rue Paul HOCHART
94 240 L'HAY LES ROSES

à

Monsieur Patrick SEVE
Maire de l'Hay-les-Roses
41 Rue Jean JAURES
94 246 L'HAY LES ROSES CEDEX

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons attirer votre attention sur différents problèmes relatifs au centre de loisirs de Lallier destiné aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de Lallier. Celui-ci a fait l'objet d'un transfert voilà près d'un an au Moulin de la Bièvre.

Nous avons été informé que les enfants qui souhaitent pratiquer un sport autre que le football le mercredi ne pouvaient plus le faire, et qu'en conséquence les parents ayant inscrits leurs enfants en début d'année seraient remboursés. En effet, seule la section « football » bénéficie d'un transfert du stade au Moulin de la Bièvre. Nous ne comprenons pas !! Jusqu'à cette rentrée 2008, les enfants pouvaient bénéficier des activités qui étaient proposées sur le gymnase de Lallier.

Cette situation appelle certaines questions de notre part :

- Pourquoi n'y a-t-il plus de car à disposition pour les enfants pratiquant une activité sportive ?
- Pourquoi faire bénéficier uniquement la section football d'un ramassage et pas les autres disciplines ?

Cette décision va à l'encontre du bien-être des enfants et se trouve être un obstacle au développement du sport chez les jeunes. Aussi, nous souhaiterions comprendre la nouvelle politique menée en ce début d'année scolaire par la ville en matière de sport. Nous vous rappelons que pour les parents qui travaillent, l'option du mercredi est la seule possibilité pour eux de faire pratiquer un sport à leurs enfants. En effet, les horaires proposés dans la semaine semblent être plus contraignant ce qui oblige souvent les parents à se tourner vers des activités proposées dans d'autres communes.

Dés lors, la solution consistant à procéder au remboursement des parents nous semble être bien trop simple et se fait au détriment des enfants.

Par ailleurs, nous tenons à vous rappeler que les parents n'ont pas été consultés pour le changement de lieu du centre de loisirs. N'aurait-il pas mieux valu une réelle concertation ?

Pour remédier à ce problème, ne serait-il pas possible d'envisager d'autres créneaux horaires ou d'affecter un car à la journée au centre de loisirs de Lallier afin qu'il puisse effectuer les transferts des enfants pour les différentes activités que le service des sports propose le mercredi ?

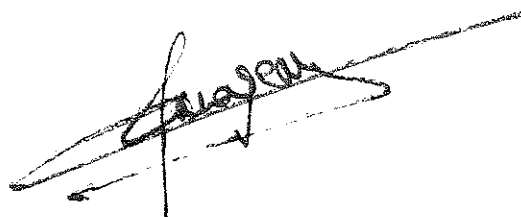
Cela permettrait d'éviter également les retards du ramassage du soir, comme ce fut le cas mercredi 10 septembre dernier ; les enfants ont été de retour à l'école élémentaire de Lallier à 18h20 au lieu de 17h30 car il a fallu attendre un enfant qui allait au football....On exige de la part des enfants d'être présents à 8h45 le mercredi matin à l'école. Au-delà, il n'y a plus d'accueil. Dés lors, nous souhaitons que le respect des horaires ne soit pas unilatéral.

En outre, il semble que le réfectoire du Moulin de la Bièvre ne soit toujours pas disponible. Pourquoi ? Encore une fois, ce sont les enfants qui en subissent les conséquences et doivent se déplacer aux Blondeaux à pieds quelque soit le temps car évidemment aucun car n'a été prévu. Cette situation ne peut plus durer. Aussi, nous vous demandons d'apporter des réponses véritablement adaptées afin que ces inconvénients disparaissent au plus vite. L'intérêt de l'ensemble des enfants l'exige !

Enfin, il va sans dire que tous ces problèmes auraient pu être évités si une véritable concertation relative au déplacement du centre de loisirs de Lallier vers le Moulin de la Bièvre avait été mise en place avec les parents, le service des sports et la ligue de l'enseignement.

Dans l'attente d'une réponse rapide de vos services, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à L'Hay-les-Roses, le 16 septembre 2008



Copie :

- Mme GEYL, Maire adjointe chargée des questions scolaires et périscolaires ;
- Mme MECHAIN, Directrice générale adjointe des services ;
- Mme CAMPEAU, service enseignement-enfance et caisse des écoles ;
- M. Jean-Marc KOMANO, service des sports ;
- Mme JARRY, Secrétaire générale de l'Union Locale FCPE de L'Hay-les-Roses ;
- Ligue de l'enseignement du Val-de-Marne ;
- Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de Lallier.